

ADA X
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

ADA X
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Ada X

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Ada X (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de revenus autonomes dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de revenus autonomes, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2025, 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2025, 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, et des actifs nets aux 1er avril 2022 et 31 mars 2025, 2024 et 2023. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers des exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.





J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.





Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;





- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC.

1

Montréal,
Le 3 octobre 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A111691



ADA X

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 5

	2025	2024	2023
Produits			
Subventions (Annexe A)	379 408 \$	409 509 \$	369 282 \$
Revenus autonomes (Annexe B)	61 047	31 073	24 943
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 9)	15 766	14 953	15 060
	456 221	455 535	409 285
Charges			
Programmation, production et médiation (Annexe C)	218 711	204 112	209 315
Communications (Annexe D)	72 109	40 627	67 556
Fonctionnement (Annexe E)	147 177	164 716	131 387
Honoraires - projet d'immobilisations	-	25 000	-
	437 997	434 455	408 258
Excédent des produits sur les charges avant autres charges	18 224	21 080	1 027
Charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation interne (Note 3)			
Projet alternatives à Google Drive	-	-	(4 000)
Projet de publication	-	-	(4 000)
Accessibilité	-	-	(7 450)
Accompagnement RH	-	-	(6 000)
Développement web et design	-	(5 000)	-
	-	(5 000)	(21 450)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	18 224 \$	16 080 \$	(20 423) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ADA X

Évolution des actifs nets
Exercice clos le 31 mars 2025

Page 6

	Affectés	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2025 Total
Solde au début de l'exercice	73 578 \$	6 182 \$	117 057 \$	196 817 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(4 011)	22 235	18 224
Affectations internes (Note 3)	3 000	-	(3 000)	-
Solde à la fin de l'exercice	76 578 \$	2 171 \$	136 292 \$	215 041 \$

	Affectés	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2024 Total
Solde au début de l'exercice	78 578 \$	10 449 \$	91 710 \$	180 737 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 000)	(6 023)	27 103	16 080
Investissement en immobilisations	-	1 756	(1 756)	-
Solde à la fin de l'exercice	73 578 \$	6 182 \$	117 057 \$	196 817 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ADA X

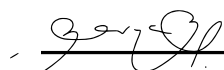
Situation financière

31 mars 2025

Page 7

	2025	2024	2023
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse	266 580 \$	215 606 \$	251 483 \$
Comptes clients et autres créances (Note 4)	17 486	18 558	3 452
Subventions à recevoir	20 849	34 316	13 437
Frais imputables au prochain exercice	7 541	3 523	3 155
	312 456	272 003	271 527
Immobilisations corporelles (Note 5)	34 500	34 012	33 857
	346 956 \$	306 015 \$	305 384 \$
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs (Note 7)	58 943 \$	54 019 \$	40 664 \$
Revenus perçus d'avance	13 349	13 174	-
Apports reportés (Note 8)	27 294	14 175	60 575
	99 586	81 368	101 239
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 9)	32 329	27 830	23 408
	131 915	109 198	124 647
Actifs nets			
Grevés d'affectations d'origine interne (Note 3)	76 578	73 578	78 578
Investis en immobilisations	2 171	6 182	10 449
Non affectés	136 292	117 057	91 710
	215 041	196 817	180 737
	346 956 \$	306 015 \$	305 384 \$

Engagement contractuel (Note 11)

Au nom du conseil d'administration,

 Maryam Pourarya, administrateur


 Dounia Bouzidi, administrateur co-présidente

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ADA X

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 8

	2025	2024	2023
Fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	18 224 \$	16 080 \$	(20 423) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	19 777	20 976	21 293
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(15 766)	(14 953)	(15 060)
	22 235	22 103	(14 190)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 10)	28 739	(56 224)	(30 822)
	50 974	(34 121)	(45 012)
Investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 265)	(21 131)	(1 143)
Financement			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	20 265	19 375	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	50 974	(35 877)	(46 155)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	215 606	251 483	297 638
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	266 580 \$	215 606 \$	251 483 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et objectifs de l'organisme

Ada X est un organisme à but non lucratif, constitué le 19 avril 1996 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est un centre d'artistes féministe et bilingue engagé dans l'exploration, la création et la réflexion critique en arts médiatiques. Il soutient la production indépendante et la diffusion de propositions d'artistes qui se définissent comme femmes, trans, non-binaires, queer au sein des pratiques technologiques contemporaines. Démystifier, donner accès, outiller, questionner et créer, telles sont les visées de l'organisme. Il participe activement au développement d'une démocratie numérique qui encourage l'autonomie et la collaboration.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les revenus autonomes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement audio-visuel	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

3. Affectations internes

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté des sommes totalisant 3 000 \$ soit 1 000 \$ pour les frais d'intégration de la plateforme Allo Ada et 2 000 \$ pour la publication en vedette du 30e anniversaire. Ainsi, au 31 mars 2025 les actifs nets affectés se détaillent comme suit:

	Solde au 31 mars 2024	Utilisations	Nouvelles affectations	Solde au 31 mars 2025
30 ième anniversaire	5 000 \$	- \$	2 000 \$	7 000 \$
Projet d'immobilisations	52 028	-	-	52 028
Accessibilité	16 550	-	-	16 550
Plateforme Allo Ada	-	-	1 000	1 000
	73 578 \$	- \$	3 000 \$	76 578 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Comptes clients et autres créances

	2025	2024	2023
Comptes clients	16 069 \$	15 808 \$	1 458 \$
Taxes à la consommation	1 417	2 750	1 994
	17 486 \$	18 558 \$	3 452 \$

5. Immobilisations corporelles

		2025		2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	11 462 \$	10 868 \$	594 \$	1 664 \$	2 866 \$
Équipement audio-visuel	35 886	28 095	7 791	4 539	160
Matériel informatique	119 208	93 093	26 115	24 737	21 616
Améliorations locatives	33 408	33 408	-	3 072	9 215
	199 964 \$	165 464 \$	34 500 \$	34 012 \$	33 857 \$

6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ portant intérêt au taux de 10,45 % (12,70 % en 2024 et 12,20 % en 2023).

7. Crédoiteurs

	2025	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	16 540 \$	25 382 \$	18 878 \$
Salaires et vacances	33 062	24 149	17 219
Sommes à remettre à l'état	9 341	4 488	4 567
	58 943 \$	54 019 \$	40 664 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement et d'activités de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2025	2024
Solde au début	14 175 \$	60 575 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	27 294	20 988
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(14 175)	(67 388)
Solde à la fin	27 294 \$	14 175 \$

Sommaire

Conseil des arts du Canada		
- Équipements	9 000 \$	- \$
Ville de Montréal		
- Médiations culturelles MTL - Volet 3	18 294	14 175
	27 294 \$	14 175 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de mobilier de bureau, d'équipement audio-visuel, de matériel informatique et d'améliorations locatives. Les apports sont amortis et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes respectives de 5 ans et 4 ans. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	27 830 \$	23 408 \$
Plus : apports affectés à l'acquisition d'immobilisations	20 265	19 375
Moins : montants amortis dans les résultats	(15 766)	(14 953)
Solde à la fin	32 329 \$	27 830 \$

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024	2023
Comptes clients et autres créances	1 072 \$	(15 106) \$	3 483 \$
Subventions à recevoir	13 467	(20 879)	(6 294)
Frais imputables au prochain exercice	(4 018)	(368)	(599)
Créditeurs	4 924	13 355	7 445
Revenus perçus d'avance	175	13 174	-
Apports reportés	13 119	(46 400)	(34 857)
	28 739 \$	(56 224) \$	(30 822) \$

11. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail échéant en juin 2028 totalise 133 836 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2026	40 291 \$
2027	41 096 \$
2028	41 918 \$
2029	10 531 \$

12. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

ADA X

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 15

	2025	2024	2023
Annexe A - Subventions			
Conseil des arts du Canada			
- Fonctionnement	163 400 \$	163 400 \$	163 400 \$
- Équipements	7 735	9 595	-
- Initiative Présent numérique	-	29 099	10 082
- Fonds d'innovation stratégique, Semer	-	25 000	-
- Littéracie et intelligence numérique	-	-	12 250
- Fonds de réouverture	-	-	32 700
Conseil des arts et lettres du Québec			
- Fonctionnement	89 090	82 650	82 650
Conseil des arts de Montréal			
- Fonctionnement	23 000	18 000	18 000
Ville de Montréal			
- Aide financière aux OBNL	1 974	1 672	1 593
- Médiations culturelles MTL - Volet 3	16 869	25 789	7 325
- Fonds de soutien aux frais d'accès	-	8 000	-
- Programme démART-MTL	9 840	4 160	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale			
- Concertation pour l'emploi	-	-	3 825
Alliance des arts médiatiques indépendants			
- Programme "Compétences numériques pour les jeunes"	41 409	20 768	37 457
Communautique (Industrie Canada)			
- Stages pour les jeunes	26 091	21 376	-
	379 408 \$	409 509 \$	369 282 \$

Annexe B - Revenus autonomes

Activités éducatives	30 937 \$	2 563 \$	8 119 \$
Ateliers de formation	16 696	16 455	2 170
Autres produits	854	874	564
Cotisations	2 515	2 531	1 940
Dons	138	49	131
Intérêts	5 307	5 067	3 329
Location d'espaces	4 200	2 650	6 058
Location d'équipement	400	680	2 311
Revenus d'événements	-	204	321
	61 047 \$	31 073 \$	24 943 \$

ADA X

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 16

	2025	2024	2023
Annexe C - Programmation, production et médiation			
Salaires et charges sociales	133 861 \$	128 655 \$	142 754 \$
Cachets d'artistes et de commissaires, résidences	54 376	52 754	37 394
Contractuels	22 181	13 418	24 456
Dépenses de production	4 511	5 507	859
Matériel d'ateliers	371	2 357	1 170
Déplacement et hébergement des artistes et commissaires	1 912	1 221	1 042
Transport des oeuvres	149	-	-
Cachets d'auteurs	1 350	200	1 640
	218 711 \$	204 112 \$	209 315 \$
Annexe D - Communications			
Salaires et charges sociales	58 155 \$	26 868 \$	40 589 \$
Contractuels	7 390	7 155	16 744
Site Web et télécommunications	6 564	6 558	7 223
Impression, publicité et promotion	-	46	3 000
	72 109 \$	40 627 \$	67 556 \$
Annexe E - Fonctionnement			
Salaires et charges sociales	47 519 \$	71 439 \$	46 375 \$
Loyer	39 587	38 976	37 836
Amortissement des immobilisations corporelles	19 777	20 976	21 293
Matériel informatique et petits équipements	7 944	8 423	4 355
Honoraires professionnels	5 783	5 550	5 425
Assurances	5 998	4 544	4 124
Contractuels	5 472	6 680	6 051
Entretien, réparations et sécurité	758	1 974	1 894
Déplacements et représentation	1 196	1 670	1 177
Cotisations et associations	1 092	362	814
Fournitures de bureau et papeterie	1 023	360	1 127
Divers	5 090	2 383	470
Formation	5 634	1 086	120
Intérêts et frais bancaires	304	293	326
	147 177 \$	164 716 \$	131 387 \$